

Jean LECOINTE

LE « BEAU » ET LE « BAS » :
LES QUALIFICATIFS DU *STYLUS HUMILIS* CHEZ JEAN BOUCHET

On nous pardonnera, dans l'intitulé de cette communication, d'avoir associé, autour du souvenir du « beau style bas » de la *Continuation des Amours*, le « grand Ronsard » au « petit Bouchet ». Nous nous y trouvons invité, cependant, par un troublant parallèle textuel, entre deux passages des *Triumphes du treschrestien Roy de France* (1550), de Bouchet, et de la *Nouvelle Continuation des Amours* (1556) :

Ce que je fiz, non en forge *subtile*,
Non en langage *affecté*, mais en style
Aysé et gros, affin que simples gens
L'entendent mieulx: ce n'est *pour les Regens*
Ne pour les Clercs de bonnes et grans letres
Mais aux amys de mes **vulgaires** mettres (...)¹.

Humble, je veux user d'une **Muse plus douce**.
Non, non, je ne veux pas que pour ce livre icy
On me lise au *poulpitre ou dans l'escolle* aussi
D'un regent sourcilleux : il suffist si m'amy
Le touche de la main dont elle tient ma vie:
Car je suis satisfait, si elle prend à gré
Ce labeur, que je voue à ses pieds consacré,
Et à celles qui sont de nature amiables,
Et qui jusqu'à la mort ne sont point variables².

On n'ose imaginer que Ronsard ait pu « pomper » l'obscur Bouchet, et l'on se prend à penser à une source antique commune. De fait, la seconde partie du développement de Ronsard reprend Properce, qui, toutefois, ne comporte pas la première partie, négative, la *recusatio* des ambitions de type scolaire, qui figure en revanche chez Ronsard aussi bien que chez Bouchet, en des termes identiques, avec la mention du « régent » – ici professeur de collège, évidemment.³

¹ Jean Bouchet, *Triumphes, du treschrestien, trespuissant, et inuictissime, Roy de France, François premier de ce nom* (...), Poitiers, de Marnef, 1550, f° CXLIII v°. Sur Bouchet, voir J. Britnell, *Jean Bouchet*, Edimbourg, Edinburgh University Press, 1986 ; J. Britnell et N. Dauvois (dir.), *Jean Bouchet Traverser des voies périlleuses (1476-1557), Actes des colloques de Poitiers*, Paris, Champion, 2003 ; et les volumes parus des *Œuvres complètes*, Paris, Champion et Garnier, dir. A. Armstrong, 2006 et P. Chiron et N. Dauvois, 2015. Nous avons fait figurer en gras, dans les citations, les qualificatifs se rapportant plus ou moins au « style bas », et en italique des éléments divers de caractérisation stylistique entrant dans le cadre de cette étude.

² Ronsard, *Nouvelle continuation des Amours*, « A son livre », *Les Amours*, éd. A. Gendre, Paris, Le Livre de Poche, 1993, p. 457 ; le passage de Properce, imité, très librement, par Ronsard est *Carmina*, I, 9, v. 9-14 (voir édition des *Amours* citée, note p. 556). Sur la question générale du *stylus humilis* à la Renaissance, on se reportera à C. Noirot, *Entre deux airs : style simple et ethos poétique chez Clément Marot et Joachim Du Bellay, 1515-1560*, Paris, Hermann, 2013.

³ Les latinistes consultés ne nous fournissent pas de réponse : ce silence, chez de bons spécialistes, milite en faveur d'une dépendance effective de Ronsard vis-à-vis de Bouchet, jusque à plus ample informé (nous remercions Isabelle Jouteur pour ses recherches sur ce point). Rappelons aussi que le père de Ronsard, Louis de Ronsard, figure parmi les correspondants de Bouchet (voir « Epistre de l'Acteur a messire Loys de Roussart (...), responsive a une lettre que ledict de Roussart luy avoit baillé dans la ville de Chatellerauld, ou

Quoi qu'il en soit, si Bouchet et Ronsard se rejoignent dans la mise en exergue du « style bas », il ne s'agit manifestement pas du même style bas, chez l'un et chez l'autre. On le verra, on ne saurait parler pour Bouchet de « beau » style bas, surtout au sens de « noble, illustre » que revêt l'adjectif sous la plume de Ronsard. Il n'empêche que la réflexion sur une certaine forme de « style bas » occupe une place importante dans les considérations métastylistiques, particulièrement fréquentes, qui émaillent les textes de Bouchet. La critique a d'ailleurs eu l'occasion de souligner le rôle de précurseur joué par le « Traverseur », à cet égard, dans la première moitié du XVI^e, avant même la Pléiade⁴.

L'œuvre de Bouchet se signale, à ce propos, par la très grande importance, quantitative et qualitative, qu'y revêtent les tentatives de caractérisation des styles, notamment à travers l'emploi de qualificatifs précis et variés : il peut s'agir de stéréotypes, voire d'expressions formulaires, mais tout indique qu'ils font l'objet d'un puissant travail d'appropriation personnelle, comme l'atteste la comparaison avec des auteurs contemporains, tels que les deux Marot ou Guillaume Cretin. Cette caractérisation, d'autre part, prend un relief particulier, dans la mesure où s'associent étroitement la réflexion sur le « style bas » et la mise en représentation par Bouchet de son style personnel, comme style « naturel »⁵, voire peut-être même, en fin de compte, comme style « personnel », avant la lettre⁶.

On voudrait ici, d'abord, donner une idée des contours d'ensemble de cette figuration des styles, qui est par-dessus tout figuration d'un style, au-delà des particularités du lexique des *virtutes dicendi* proprement dit – au demeurant très riche ; on privilégiera à cet effet l'analyse des appréciations stylistiques formulées par Bouchet en fonction de leurs modalités d'insertion à l'intérieur du discours poétique, globalement réductibles à deux types principaux :

1°) **P'intégration laudative** : on qualifiera ainsi des développements où Bouchet attribue à d'autres auteurs, souvent ses correspondants, toute une gamme de qualités d'écriture, dans une visée encomiastique, fortement hyperbolique, avec une tendance à l'accumulation du plus grand nombre de qualificatifs élogieux possibles.

2°) **P'opposition diminutive** : il s'agit là, au contraire, pour Bouchet, de faire apparaître un contraste entre les qualités mineures d'un style, qui est presque toujours le sien, par rapport à d'autres « plus hauts et meilleurs styles », ceux des modèles canoniques, ou plus souvent encore, ceux de ses destinataires. Ce type de caractérisation est particulièrement usuel dans les conclusions des épîtres. Il va de soi qu'il participe d'une démarche de *declaratio humilitatis*, largement conventionnelle, et non dépourvue d'ironie, mais point forcément autant qu'on pourrait le penser, du moins dans le cas qui nous occupe.

On le constate, l'une de ces démarches est d'ordre cumulatif, l'autre d'ordre distinctif : reste qu'elles intègrent, aussi bien l'une que l'autre, certains qualificatifs qui se laissent

s'estoient rencontrés », *Epistres morales et familières du Traverseur*, Poitiers, Jacques Bouchet, 1545, *Epistres familières*, 126, f°lxxxii v° : Bouchet remercie Louis de Ronsard d'avoir fait admettre sa fille à l'abbaye Sainte-Croix, et de faire l'éloge de ses écrits). Il n'y aurait donc rien eu d'étonnant à ce que Ronsard ait lu « le Traverseur des voies périlleuses », poète apprécié de son père, et dont Aneau fait un vibrant éloge dans le *Quintil Horacien*, en dépit des sarcasmes de Du Bellay : « Le traverseur Bouchet, pour son temps a été loué, et est encore comme chaste, et chrétien scripteur, non lascif et paganisant, comme ceux du jourd'hui, et si a fait et poursuivi grands et continuels œuvres, non pas petites sonneries » (B. Aneau, *Le Quintil Horacien*, in *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, éd. F. Goyet, Paris, Le Livre de Poche, 1990, p. 208).

⁴ Voir P. Jode, « L'oralité dans les *Epistres morales et familières* de Jean Bouchet » et A. Schopman, « Les *Triumphes du treschrestien roy de France François Premier*. Une somme de l'œuvre et de la poétique de Jean Bouchet », in *Jean Bouchet Traverseur des voies périlleuses*, p. 253-266 et p. 267-279.

⁵ Pour le sens, très particulier, que revêt cet adjectif chez Bouchet, voir infra.

⁶ Il va de soi que l'expression « style personnel », sinon la notion, ne fait son apparition dans la langue qu'à l'époque moderne.

rattacher sans trop de difficulté au registre du *stylus humilis*, quoique plus ou moins nettement, et, bien entendu, selon des perspectives différentes.

LE « STYLE BAS » COMME « STYLE D'AUTRUI » : « L'INTEGRATION LAUDATIVE ».

La pratique, envahissante chez Bouchet, surtout dans les épîtres, de l'éloge du style du destinataire, tend à « récapituler », par accumulation, toute une série de qualificatifs que la tradition rhétorique répartit normalement en fonction des divers niveaux de style, qu'elle recoure à la division tripartite : *sublimis-mediocris-subtilis*⁷, issue de Théophraste, et reprise par Cicéron, notamment, ou à la division quadripartite, proposée par Macrobe⁸.

C'est à cette dernière que semble se rattacher, très approximativement, un des développements de Bouchet :

Quant j'ay eu veu ton euvre septenaire
De bien dicter tenant sept dons en hayre,
Parce qu'il est *copieux florissant*
Sec, et succinct, duquel est fleur yssant
De *grant odeur, agu, et qui distille*
Grave et venuste et aussi d'hardy style,
Il m'a semblé qu'estois en Paradis
Des orateurs, ou l'on va par abditz
Et secrets lieux des muses Sicilides
Armonisans es umbres Castalides,
Et que voyois Apole chevelu
Citharisant dessoubz son chief velu
A ton honneur une Ode morpheique.⁹

Le passage n'est pas sans évoquer l'éloge de Virgile par Macrobe dans les *Saturnales* :

Hoc solum audebo dixisse, quia facundia Mantuani multiplex et multiformis est et dicendi genus omne complectitur. Ecce enim in Cicerone vestro unus eloquentiae tenor est, ille abundans et torrens et copiosus. Oratorum autem non simplex nec una natura est: sed hic fluit et redundat, contra ille breviter et circumcisè dicere adfectat: tenuis quidam et siccus et sobrius amat quandam dicendi frugalitatem, aliud pingui et luculenta et florida oratione lascivit. In qua tanta omnium dissimilitudine unus omnino Virgilius invenitur qui eloquentiam ex omni genere conflaverit. Respondit Avienus: Apertius vellem me has diversitates sub personarum exemplis doceres. Quattuor sunt, inquit Eusebius, genera dicendi: copiosum, in quo Cicero dominatur: breve, in quo Salustius regnat: siccum, quod Frontoni ascribitur: pingue et floridum in quo Plinius Secundus quondam et nunc nullo veterum minor noster Symmachus luxuriatur.

Cependant, il est plusieurs manières d'être orateur. L'un coule et surabonde; l'autre, au contraire, affecte d'être bref et concis; l'un aime en quelque sorte la frugalité dans son style; il est simple, et d'une sobriété d'ornements qui va jusqu'à la sécheresse; l'autre se complait dans un discours brillant, riche et fleuri. Toutes ces qualités si opposées, Virgile les réunit; son éloquence embrasse tous les genres. - Je voudrais, dit Avienus, que tu me fisses sentir plus clairement ces diversités, en me nommant des modèles. Eusèbe répondit: Il est quatre genres d'éloquence, le genre abondant dans lequel Cicéron n'a point d'égal; le genre concis, dans lequel Salluste est au-dessus de tous; le genre sec, dont Fronton est désigné comme le modèle; enfin le genre riche et fleuri, qui abonde dans les écrits de Pline le jeune, et de nos jours, dans ceux de notre ami Symmaque, qui ne le cède, sous ce rapport, à aucun des anciens : or ces quatre genres, on les retrouve dans Virgile¹⁰.

⁷ Comme on le sait, les qualificatifs latins varient d'un texte à l'autre, y compris chez le même auteur.

⁸ La bibliographie sur ces points est pléthorique ; renvoyons simplement à F. Cornilliat, J. C. Mühletaler, P. Galand-Hallyn, L. Deitz, dans *Poétiques de la Renaissance*, P. Galand-Hallyn et F. Hallyn (dir.), Genève, Droz, 2001, chap.VII « Le style », p. 509-573.

⁹ Bouchet, *Epistres familières*, 21, f°xxii r°.

¹⁰ Macrobe, *Saturnales*, V, I, *Œuvres complètes, avec la traduction en français. Publiées sous la direction de M. Nisard*, Paris, Firmin-Didot, 1875, reproduit en ligne sur le site de Philippe Remacle *et al.*, remacle.org.

Sans qu'on puisse établir une stricte correspondance terme à terme, on note que *copieux*, dans le texte de Bouchet, fait penser à *copiosus*, qualificatif du style élevé de Cicéron, pour Macrobe, *florissant* à *floridus*, renvoyant au style moyen de Pline, *sec* à *siccus*, une des modalités du style bas, appliquée par Macrobe à Fronton. On pourrait aussi à la rigueur rattacher *succinct* à *circumcise*, qualité du style bref, autre version du style bas, appliquée à Salluste. À supposer que Bouchet se souvienne effectivement de Macrobe, ce qui ne va pas de soi¹¹, on constate qu'il fait de lui un usage très libre, et non exempt de confusion. Le principal intérêt de la comparaison avec la source - éventuelle - est d'attester la présence cumulative, dans l'appréciation de Bouchet, de qualités qui participent de la totalité des niveaux de style canoniques, de sorte que le pouvoir de spécification stylistique de la description tend à devenir nul : le destinataire de Bouchet, ici Nicolas Petit¹², est censé manier avec un égal bonheur l'intégralité de la gamme des styles ; mais, du même coup, cette excellence en tout genre lui interdit d'accéder à un genre propre : Petit se trouve, vis-à-vis de Cicéron, Salluste, Fronton et Pline, dans la même position que le Virgile de Macrobe, impérialement récapitulative, et, partant, magistralement indistincte. Cela n'empêche pas Bouchet de faire preuve, à l'occasion, d'une conscience plus affirmée de la spécificité des styles de certains auteurs, sans doute plus ou moins empruntée à Macrobe, directement ou non, mais là encore, traitée assez librement :

*Ton clair esprit, ton invention grande,
Ton style aisé, ce que chacun demande,
Ton sens floride, et d'ample dignité,
Ta hardiesse et copiosité,
Suyvant par tout Cicero le venuste,
Pline second, Quintilian, Salluste,
Georges, Greban, et autres orateurs
Qui des latins furent Imitateurs¹³.*

*Car ton style est copieux, et decline
A brièveté, comme du second Pline,
Et de Salluste, ouquel fut tant de bien
Qu'en peu parlant n'oublia jamais rien,
Doux et fluent, loing de propos aspre
Comme celluy de Cicero le père
Des orateurs : en quoy ont les Rommains
Eu bruit et loz entre tous les humains¹⁴.*

Si Bouchet, comme Macrobe, fait bien de Salluste l'archétype de la brièveté, il lui associe dans ce rôle Pline, considéré par le Latin, en revanche, comme *pingue et floridum*. Quant à Cicéron, il est caractérisé de façon beaucoup plus floue. Les qualificatifs, sommairement spécifiés, se révèlent donc en pratique largement interchangeables. Ce qui compte, à cet étage, c'est l'excellence, et non la différence.

¹¹ Bouchet pouvait trouver une partie du passage de Macrobe – mais sans les références aux représentants canoniques des divers styles –, empruntée par Landino, dans la préface de son édition des *Opera* de Virgile, à des fins d'éloge de cet auteur (*Publii Virgilii Maronis Opera, cum Servii Mauri Honorati, Christophori Landini, Aelii Donati et Domitii Calderini commentariis*, Venise, B. de Zanis de Portesio, 1491, n. p.). Bouchet a donc pu y voir une formule encomiastique élégante, réutilisable à volonté, sous condition de variation et de transposition, à supposer toutefois qu'elle n'ait pas circulé déjà dans la pratique encomiastique de la Grande Rhétorique (mais nous n'en avons pas trouvé de traces ailleurs).

¹² Sur N. Petit, voir A. Laimé, *La poésie de Nicolas Petit (c.1497-1532) un renouveau de l'écriture poétique néo-latine à Paris et à Poitiers, dans le cercle de François Rabelais*, thèse Paris-IV-Sorbonne, 2011.

¹³ *Epistres familières*, 107, f° lxxii r°.

¹⁴ *Ibid.*, 120, f° lxxx r°.

Ce type de « caractérisation » cumulative est de ceux que Bouchet cultive avec prédilection : des variantes de détail ne modifient pas l'orientation essentiellement « récapitulative » de ce qui tend à se présenter souvent chez lui comme un pur topos encomiastique :

J'ay ton epistre a l'aise, et au long veue,
Qui *d'eloquence et de sens* est pourveue
Mon cher seigneur, par laquelle on peult veoir
Ton *cler* esprit, ta science et sçavoir,
Le style en est *copieux et floride*
Treselegant, non de beaux mots aride,
Venuste, agu, hardy, brief, uberant
Et a l'epistre en tout cas afferant,
Fors que tu m'as trop donné de louange,
Qui m'a semblé de prime face estrange,
Car je sçay bien qu'en moy n'y a le quart
De tant de biens, dont me donnes grant part¹⁵

Ou je me suis delecté maint matin
En regardant ta forme et art d'escrire,
Que je ne puis en mon esprit transcrire,
Le style en est *floride et copieux,*
Brief, elegant, Ubere, gratieux,
Bien conduisant les formes inventées,
*Et tresorné sans choses esventées*¹⁶.

La compulsion stéréotypique est manifeste, d'un exemple à l'autre. Certaines variantes semblent toutefois exploiter les catégories rhétoriques traditionnelles : la négation « non de beaux mots *arides* » écarte un vice d'éloquence, l'*ariditas*, forme outrée et dégénérée de la *figura attenuata*, dans la *Rhétorique à Hérennius*, par exemple¹⁷. Il est difficile de dire à quel point Bouchet différencie les adjectifs, sémantiquement et hiérarchiquement, tant il les associe étroitement les uns aux autres. Le binôme *floride et copieux*, chez lui, semble en général caractériser un niveau de style unique, plutôt que les deux, moyen et élevé, qu'ils servent à distinguer chez Macrobe. L'opposition *copieux-bref* est probablement mieux perçue, mais on ne doit pas perdre de vue que la *brevitas*, dans la tradition rhétorique, est moins la brièveté à proprement parler que la concision, le fait de ne pas parler plus qu'il ne convient : elle n'est donc pas en soi incompatible avec la *copia*, et Bouchet l'entend certainement en grande partie en ce sens, comme en témoigne une des définitions qu'il en donne : *Et de Saluste, onquel fut tant de bien Qu'en peu parlant n'oublia jamais rien.*

On esquissera ici un tableau récapitulatif des principaux qualifiants utilisés par Bouchet, dans ce cadre de « l'intégration laudative », en les rattachant, très approximativement, aux niveaux canoniques des styles, depuis le haut vers le bas¹⁸ :

Style « élevé » :
- *copieux* (11)

¹⁵ *Epistres familiares*, 36, f°xxx r°.

¹⁶ *Ibid.*, 37, f°xxx v°.

¹⁷ Comme on sait, elle fait correspondre à chaque vertu propre à un niveau de style un vice qui résulte de sa pratique mal maîtrisée (*Rhétorique à Hérennius*, IV, 15-16, éd. G. Achard, Paris, Les Belles-Lettres, 1989, p. 143-145) : « *Qui non possunt in illa facetissima uerborum attenuatione commode uersari, ueniunt ad aridum et exangue genus orationis quod non alienum est exile nominari (...)* » (§16, p. 145). La doctrine est ressassée dans tous les textes des XV^e-XVI^e siècles, notamment dans les commentaires de l'*Art Poétique*.

¹⁸ Nous donnons entre parenthèses un nombre d'occurrences minimal, celui fourni par nos relevés, manuels, qui ne peuvent prétendre à l'exhaustivité.

- *floride* (4)
- *florissant* (2)
- *abondant* (2)
- *ubère, ubérant* (2)
- *affluent, riche, ample* (1 chacun)
- *grave, gravité* (5)
- *hardy* (4)

Style « moyen »¹⁹ :

- *doux* (11)
- *suave* (1)
- *fluent* (3)
- *venuste* (4)
- *elegant* (5)
- *gratieux* (1)

Style « bas » :

- *brief* (3)
- *subtil* (3)²⁰
- *sec, succinct* (1)
- *agu* (1)
- *cler* (2)
- *facile, aisé* (2 chacun)
- *gracile* (1)

On pourrait ajouter à cette liste diverses formules laudatives, qui soulignent la richesse du contenu de l'expression, par rapport à sa forme, qualité éminente, aux yeux de Bouchet, et étroitement liée à la *brevitas*.

On voudrait revenir enfin sur la question de la possible appropriation de telle ou telle de ces qualités à des auteurs particuliers, et, plus généralement, s'interroger sur la capacité de la pensée de Bouchet à caractériser des « styles personnels ». On l'a vu, Bouchet établit certaines correspondances, approximatives encore, entre des qualificatifs stylistiques et quelques auteurs²¹ : Cicéron, présenté principalement comme « venuste », « copieux » ; Pline et Salluste, « briefs », enfermant beaucoup de matière en peu de mots. Ceci dit, le même Salluste peut se voir attribuer à l'occasion une position plus « cumulative » :

Vostre *eloquente et affluente* lettre
(...) Lettre je dy faicte de vostre esprit
En style tel, si *flourissant et trict*
Si copieux, si riche, et delectable,
Qu'a cestuy la de Saluste est sortable,
En son livret contre Catilina

¹⁹ Le rattachement au style moyen repose sur la parenté existant entre ces qualificatifs et ceux que la tradition rhétorique attribue à ce style, en particulier *suavis*. Mais il y a là un arbitraire évident de notre part. « Élegant », en particulier, est susceptible d'être appliqué à n'importe quel niveau de style, à la Renaissance, et pas seulement à celui qui, selon Cicéron, privilégie le choix des mots, le style bas ; la motivation étymologique d'après *eligere* est presque toujours perdue de vue (nous avons procédé à des relevés lexicaux très étendus, sur ce point, dans le cadre de nos travaux antérieurs, qui ne laissent aucun doute à ce propos).

²⁰ En réalité, le sens, chez Bouchet comme pour le Moyen Âge français, est d'abord celui d'« ingénieux », 'recourant à des détours de pensée raffinés'. Peu de chose à voir avec le *subtilis* appliqué par la rhétorique latine au style bas.

²¹ Voir supra.

Ou oublié rien d'*eloquence* il n'a²².

Une difficulté particulière tient à la conception que se fait Bouchet de la « diversité ». Les termes « divers », « diversité », reviennent plusieurs fois sous sa plume, mais – comme la plupart du temps d'ailleurs au XVIe –, ils revêtent une acception sensiblement différente de l'acception moderne, et équivoque. Fondamentalement, les hommes du XVIe semblent rarement en état d'envisager une diversité « horizontale », qui opposerait des différences axiologiquement « neutres » entre diverses personnes placées sur un pied d'égalité. La diversité – comme la « variété » et la « différence » – au XVIe, est essentiellement hiérarchique : « être différent, divers », cela signifie d'abord 'être supérieur, ou inférieur'. L'acception est bien nette dans tel passage de Bouchet :

Outre voyons la grand **diversité**
De tous humains et la nécessité.
Si l'un est grand, et beau par sa nature,
L'autre est fort laid, et de pauvre stature,
L'un est mobile, et l'autre fort constant,
L'un tresavare, et l'autre bien content,
L'un *eloquent*, et l'autre tout **agreste**,
L'un plain de grace, et l'autre est immodeste²³.

Sous couvert de « diversité », Bouchet oppose donc des aptitudes et des déficiences. C'est en un sens voisin qu'il applique l'adjectif « divers » à son propre style :

Et si je t'ay loué tout au revers
Des *eloquens*, c'est que je n'ay le style
Doux ne poly, mais **aspre, et divers**.
Et quant a toy tu as *plume subtile*
Tes motz ornez, ardue invention
Qui du secret Mercurial distille
Ton inventer, ta disposition
Tes termes doux descouvrent la louange
De ta matiere, et composition.
Ces graces n'ay, parquoy je treuve estrange
Dont j'ay par toy l'honneur des orateurs,
L'opinion de Mace ne s'y range.
Ils sçavent bien que tous n'ont un usage
De composer, et n'est ouvrier si grand
Lequel ne faille en matiere ou langage.
Si chascun n'a son *style penetrant*
Ainsi que luy, *douceur* ont attrayante
Comme Cretin, ce que j'estime autant.
Georges avoit une *veine elegante*
Grave et hardie, et frere Jehan D'authon
Douce et venuste, et le Maire *abondante*
Le Charretier prose avoit *de hault ton*
Ses *vers aisés*, le Franc rime *facile*,
Meschinot fut *coppieux* ce dit on.
De saint gelaiz la veine estoit *gentile*
Fort amoureuse, et maistre Jehan Marot
Estoit *fluent*, Greban *doux et gracile*²⁴.

²² *Epistres familiares*, 16, f°xix v°.

²³ *Epistres familiares*, 41, f°xxxiii v°.

²⁴ *Epistres familiares*, 67, f°xlvi r°-v°.

Le style « divers » de Bouchet se voit opposé au style « doux et poly » de son destinataire ; il s'agit donc d'un style déficient, inégal. On a voulu citer toute la suite du développement, car elle décline ce même motif de la « diversité », dans la même perspective « hiérarchique », mais d'une façon, qui, malgré tout, débouche sur une certaine forme de caractérisation « horizontale », à portée individualisante. On nous laissera paraphraser ce passage un peu ardu ; « tous n'ont un usage... » : tous les écrivains n'ont pas la même manière d'écrire, c'est-à-dire, pour Bouchet, très « hiérarchiquement », qu'aucun n'atteint à la perfection absolue de l'écriture, qu'ils ont chacun leurs faiblesses, et leurs points forts, évidemment. Mais, du même coup, ces faiblesses et ces points forts permettent l'individualisation de chaque auteur en fonction de leur « dosage » spécifique. Si donc un auteur – non identifié – est plus « pénétrant », un autre, Cretin par exemple, sera plus « doux », Georges (Chastellain), quant à lui plus « élégant, grave, hardi », etc. Chaque auteur se signale ainsi par une qualité éminente que ses rivaux ne possèdent pas, ou ne possèdent qu'à un moindre degré d'excellence. Si le principe est posé, la mise en œuvre en reste problématique : les qualificatifs « personnalisants » appliqués par Bouchet à sa liste de « Grands Rhétoriciens » n'ont guère de valeur distinctive ; on ne voit pas bien en quoi le style « facile » de Le Franc se différencie du style « aisé » de Chartier ; si, comme nous l'avons vu, « fluent », d'une part, « doux et gracile », de l'autre, ressortissent plus ou moins, les uns et les autres, au même style « moyen », en quoi permettent-ils d'opposer Jean Marot et Gréban ? En réalité, la distinction reste de pur principe ; elle se traduit par une certaine polarité des qualités, entre le haut/copieux et le bas/bref ; pour le reste, la spécificité des styles est abandonnée à une perception tout intuitive, sur la base de la « qualité dominante », dépourvue de tout pouvoir descriptif un tant soit peu circonstancié.

Une opposition surnage pourtant, parfaitement nette, quant à elle, c'est celle qui s'établit, non plus à l'intérieur des catégories rhétoriques du style, mais entre la rhétorique elle-même, du moins envisagée en son état de maîtrise, et son absence ; ce sont dès lors les hyperonymes : « éloquent », « rhétorique », « orateurs », et non plus les hyponymes spécifiant des qualités stylistiques particulières, qui se voient opposer des antonymes ressortissant au registre du *bas* : « agreste », « bas », etc. – « L'un éloquent, et l'autre tout agreste » :

Et si je t'ay loué tout au revers
Des *eloquens*, c'est que je n'ay le style
Doux ne poly, mais **aspre, et divers**²⁵.

Ce « bas style »-là, où le *bas* figure comme antonyme de l'éloquence en général, et non plus du *haut* du style élevé, ne se veut donc en aucune façon un « beau style bas », ni même un *stylus humilis* : il ne participe tout simplement pas de l'ordre de la rhétorique, de quelque registre canonique qu'elle relève ; ce style, c'est, immanquablement, sous la plume de Bouchet, celui de Bouchet soi-même, « Grand Rhétoricien » qui affiche, d'entrée de jeu, son inaptitude congénitale, voire atavique, « pictavique », à toute forme de grandeur, autant que de rhétorique.

LES QUALIFICATIFS EN « OPPOSITION DIMINUTIVE » : LE « STYLE PERSONNEL » DE BOUCHET

Cette forme de qualification du style, pratiquement toujours développée dans le cadre d'une « déclaration d'humilité », qui a pour énonciateur Bouchet lui-même, comme on vient de le voir, mérite de faire l'objet d'un examen plus approfondi ; encore que l'opposition,

²⁵ *Epistres familiares*, 67, f°xlvi r°-v°.

déjà citée, *eloquent-agreste* présente une valeur prototypique, le lexique des caractérisants s'avère beaucoup plus riche, et non dépourvu de nuances significatives, comme de portée.

On relèvera d'abord quelques caractérisants généraux, plus ou moins coextensifs au « style bas » : *bas* et *humble*, en binôme synonymique, notamment :

J'ay prins la plume (apres qu'a l'enseigneur
Des biens disans nostre eloquent Mercure
J'ay protesté, que ne veulx ne procure
Escrire rien qui soit de gravité,
Mais **bas et humble, et en suavité**)
Pour advertir vostre illustre noblesse
Qu'il n'appartient a ma pouvre simplese
De recevoir propos si familier²⁶.

Ces termes admettent comme antonymes, en contexte, quant à l'idée générale, les locutions « bien disans », « eloquent », mais aussi le substantif abstrait *gravité*, qu'il faut entendre sans doute en un sens très large, à peu près équivalent aux adjectifs précédents, néanmoins plus directement apparenté avec les propriétés canoniques du « style haut »²⁷.

À l'occasion, quoique rarement, Bouchet peut s'appliquer à lui-même des qualificatifs jusque à un certain point mélioratifs, dans un registre cependant atténué : c'est le cas de *suavité*, en cooccurrence avec *bas et humble*, dans l'exemple précédent²⁸. On signalera encore *aysé*, coordonné de façon surprenante à *gros* - au sens de 'rude', 'grossier' : « Ce que je fiz, non en forge *subtile*, Non en langage *affecté*, mais en style **Aysé et gros** », en antonymie avec *subtil* - manifestement sans aucun lien avec la *subtilitas* du style humble canonique – et *affecté* – qui ne doit pas se prendre en un sens trop péjoratif : les antonymes renvoient tout bonnement ici au style élaboré des doctes. Si l'écriture de Bouchet est dite ainsi « aisée », c'est donc dans le sens où elle n'est pas artistement travaillée, « affectée » ; elle relève d'un *illaboratus stylus* étranger aux recherches de *l'ornatus difficilior*.

On peut situer encore partiellement dans le registre mélioratif l'adjectif *brief*, que Bouchet, on l'a noté, applique également fréquemment à ses destinataires, dans ses passages d'éloge ; mais, quand il se l'applique à lui-même, c'est en coordination avec d'autres qualificatifs, plutôt dépréciatifs, cette fois :

Esript **soubdain** en **brief et lourd** propos
Après soupper qu'on perd souvent son esme,
Du moys juillet le jour dishuitiesme²⁹.

Cette brièveté-là n'est donc pas tant une concision élégante qu'un manque de matière, dans un texte qui se donne comme écrit à la diable.

Mais on bascule très vite dans le péjoratif pur : on relève alors *aride* (2), vice d'éloquence déjà répertorié, *rude* (2), *gros* (1), *lourd* (2), *aspre*, *fascheux* (1 chacun), qui réunissent le sème de l'incompétence rhétorique et celui du déplaisir causé chez le lecteur.

De sens proche, mais marqués par un élément commun plus singularisé, l'ensemble des termes qui dénote l'appartenance au monde rural, provincial, évidemment par opposition

²⁶ *Epistres familiares*, 15, f°xix r°.

²⁷ En bonne logique « récapitulative », le style élevé, en tant que réalisation supérieure de la catégorie considérée, est apte à en exprimer l'essence : le style élevé est donc, en un sens, « le style », par excellence ; ses qualificatifs peuvent commuter avec ceux de l'éloquence en général ; la *gravitas* et la *sublimitas* valent dès lors comme équivalents de la *facultas oratoria*.

²⁸ On notera qu'en revanche Bouchet ne s'applique jamais l'épithète, apparemment synonyme, de *doux*, strictement réservée à la caractérisation des styles nobles, plutôt dans le registre moyen (voir supra).

²⁹ *Epistres familiares*, 46, f°xxxv r°.

implicite aux valeurs de civilisation citadines, et notamment parisiennes : *agreste* (2), *rustique*, *rural*, *pictonique* (1 chacun).

C'est à cette série qu'il convient également de rattacher, au moins de par ses connotations, la série : *naturel*, *maternel*³⁰, *vulgaire*, *vernacule*³¹ (1 chacun):

Parce qu'il n'est tissu *de haulte lame*,
Aussi qu'il n'a de *l'eloquence* l'ame,
Mais un **lourd corps de naturel** parler
Tout **terrific**, et **non** *vollant par l'aer*,
Prens s'il te plaist le vouloir pour bon euvre
(...)
Escript **soubdain de plume Pictonique**
Du mois Juillet penultime relique
Et au droit point que ma chambre on jonchet
Par ton servant treshumble Jehan Bouchet³².

Comme le montre le contexte, *naturel* présente ici une connotation nettement dépréciative, que soulignent la cooccurrence avec *lourd*, et l'opposition avec *eloquence* : il s'agit du parler spontané d'un locuteur sans instruction ; là encore, Bouchet insiste sur l'effet produit sur le lecteur, franchement défavorable : *tout terrific*.

Un dernier exemple permettra de compléter, et de préciser, ce panorama stylistique, qui relève évidemment d'une construction fictionnelle de Bouchet, somme toute assez élaborée, et qui convoque tout un imaginaire « provincialiste » :

De moy qui suis un petit palatin
Fort **esloigné** *de tout orné latin*³³.

Le style de Bouchet, tel qu'il se met en scène, entretient ainsi un rapport privilégié, mais sur le mode déprécié, avec le parler « vulgaire », le français donc – tel qu'on le parle à Poitiers : mais Bouchet n'écrit pas pour autant en dialecte poitevin –, par opposition au latin. L'opposition français-latin en vient ainsi à subsumer l'opposition indocte-docte, style « bas » – style éloquent, etc. La Muse de Bouchet s'affiche comme une Muse « non latine », aussi bien linguistiquement que culturellement³⁴.

N'étant pas partie prenante au « quartier latin », au cercle des « Régents », Bouchet ne le rejette pas pour autant : il en célèbre au contraire les vertus, et l'utilité, notamment aux fins de sa propre édification.

Mieux que Mercure au champ heliconique
Ou bien souvent se treuve au cler matin
Ce Rabellay, sans oublier Quentin,

³⁰ *Epistres familiares*, 30, f°xxviii v° (cité plus bas).

³¹ *Epistres familiares*, 37, f° XXXI r° :

Escript **soubdain** en **vernacules vers**

Du mois qu'avons vendangé les vins vers

Vingtseptieme au matin de la plume

De Jean Bouchet, qui estre a toy presume

Pour te servir a son petit povoir,

Riche ou contant, sans grant or ne avoir.

³² *Epistres familiares*, 46, f°xxxv r°.

³³ *Epistres familiares*, 107, f° : on le voit, « palatin » – au sens d'habitué des Palais de Justice (Bouchet était procureur, nous dirions avoué) – consonne ici avec « pas latin », en une belle rime équivoquée implicite.

³⁴ Bouchet savait très bien le latin, évidemment. Mais il ne l'écrivait jamais, à notre connaissance ; il farcit à l'occasion ses textes de pièces latines dues à certains de ses amis, comme Nicolas Petit (voir A. Laimé, *La poétique de Nicolas Petit* ; nous prenons aussi en compte des remarques orales de R. Cooper).

Trojan, Petit, tous divers en vestures
Et d'ung vouloir en humaine escripture,
Desquelz parfois quelques motz je soustraitz
Qu'a mon **vulgaire et maternel** j'atraiz,
Tout en ce point que je les puis comprendre³⁵.

Bouchet est ainsi admis à contempler « au champ heliconique » une pléiade de poètes « de la haute lame », dont il nous fournit la liste ; on ne s'étonne pas d'y retrouver Rabelais, ou encore Petit, tous « Clercs de bonnes et grans lettres » ; reste que l'humble Bouchet se contente de les observer respectueusement à distance, et n'ambitionne pas de se faire admettre sur ce Parnasse latin : tout au plus recueille-t-il au passage quelques miettes de nectar et quelques gouttes d'ambrosie, pour en faire son propre miel « vulgaire et maternel », « pictonique », nullement « heliconique ». Reliefs grappillés par les petits chiens depuis la table des enfants d'Apollon, quelque part du côté de la rue de la Regratterie³⁶. Le « style bas » de Bouchet, loin donc d'aspirer au *stylus sublimis*, ne saurait pas même non plus incarner la figure d'un *stylus humilis*, puisque « pur français, non latin », encore qu'il n'hésite pas à pratiquer, à sa façon, une sorte d'innutrition agreste³⁷.

On s'attardera enfin à une notation, très fréquente dans le contexte des caractérisations par Bouchet de son « bas style », et qui de toute évidence participe du même registre, celle de la « soubdaineté ». On n'en rencontre pas moins de 8 occurrences, toujours dans le cadre d'une formule de conclusion à valeur de déclaration d'humilité :

Vivez si bien qu'apres vieulx ans et jours
Pour voz beaulx faictz de la plume et l'espée
Ayez l'honneur d'Hector, ou de Pompée.
Escript **soubdain, non pas** en orateur
Par Jan Bouchet vostre humble serviteur³⁸.

L'adverbe *soubdain*, de façon déroutante, en vient à fonctionner ici en antonymie avec la locution *en orateur*. On le retrouve ailleurs en cooccurrence avec diverses désignations dépréciatives du style de Bouchet, déjà signalées : « Sur lourd papier, d'une plume assez rude », « de plume assez rustique », « de plume Pictonique », « en brief et lourd propos », « en vernacules vers » :

Escript **soubdain** en ma secrete estude
Sur **lourd** papier d'une plume **assez rude**
Environ l'heure ou volle le mouchet
Par ton servant treshumble Jan Bouchet³⁹.

Plusieurs notations de lieu et de temps viennent compléter l'atmosphère : « écrit le soir », c'est-à-dire sur un temps, limité, dérobé au travail et au sommeil, « dans ma petite chambre », etc. Esquisse à touches menues d'un autoportrait de Bouchet en gagne-petit de l'écriture.

³⁵ *Epistres familiares*, 30, f°xxviii v°.

³⁶ Rue principale du Poitiers médiéval, où l'on revendait les restes des tables des maisonnées distinguées.

³⁷ Sur les rapports, personnels et littéraires, entre Bouchet, Rabelais, Petit, voir J. Britnell, *Jean Bouchet...* ; A. Laimé, *La poésie de Nicolas Petit...* ; O. Pédeflous, *Dans l'atelier de Rabelais. Des recherches philologico-antiquaires à l'archéologie de la geste de Pantagruel*, thèse Paris-IV-Sorbonne, 2013 ; et notre propre article « Nicolas Petit, Bouchet, Rabelais : la poésie de Politien du « cercle de Montaigu » au « cercle de Fontaine-le-Comte », *Jean Bouchet Traverser des voies périlleuses*, p. 175-191.

³⁸ *Epistres familiares*, 16, f°xix v°.

³⁹ *Ibid.*, 20, f°xxii r°.

On dissipera donc ici – au moins partiellement – une équivoque⁴⁰ : si, sous le signe de l'adverbe *soubdain*, l'écriture de Bouchet s'affiche comme improvisée, ce ne saurait être au sens de l'improvisation oratoire savante, *ex tempore*, alors hautement valorisée par le discours critique humaniste, sous le double patronage, souvent conjoint, du *feruor rhetoricus*, prôné par Quintilien, et repris par Politien, Bérauld, et quelques autres, et du *furor poeticus* platonicien⁴¹. Une facilité d'improvisation acquise par un travail acharné d'*exercitatio* scolaire, dans un cas, un don surnaturel réservé à quelques démiurges, de l'autre : rien de tout cela chez Bouchet ; si le petit Bouchet écrit « soubdainement », c'est simplement parce qu'il a peu temps libre à consacrer à l'activité littéraire, accaparé qu'il est par ses soucis professionnels et familiaux, d'avoué besogneux de province, pourvu de peu de bien, et d'une nombreuse progéniture. C'est du moins ce dont il essaie de nous convaincre⁴². En tant que corollaire du style bas, l'improvisation apparaît donc, chez Bouchet, comme un élément supplémentaire de sa position d'extériorité à l'égard de la pratique rhétorique du style. Elle dit l'absence de grands moyens, de formation littéraire, de temps, d'argent, et même de talent. Protestation non dénuée d'ironie, sans doute, mais pas dans le genre sarcastique : manière d'affirmer quelque chose comme un « genre d'écrire », mais qui procède dans les coulisses de la littérature, et du beau monde ; une écriture « à la va comme je te pousse », « à la bonne franquette », celle du « bonhomme Bouchet », qui ne sait pas très bien écrire, même s'il ne peut pas s'empêcher de le faire, et assez généreusement ; il lui reste à racheter par les aspérités pittoresques de sa simplicité rustique, et son bon cœur, les déficiences, exhibées sans trop de complexes, de ses dispositions et de sa formation littéraires⁴³. Appel du pied à la connivence provinciale, sans manières, autour d'un bon petit fricot de terroir.

⁴⁰ En fait, et l'on se sera sans doute fait la réflexion, l'équivoque reste malgré tout permanente : les catégories utilisées par Bouchet, pour se définir, consonnent régulièrement avec les catégories canoniques de la rhétorique de son temps, tout en ne cessant de s'en démarquer. Le « bas style » de Bouchet n'est certes pas le *stylus humilis* canonique : il lui ressemble passablement quand même. La « soubdainerie » de ses compositions n'est pas la composition rhétorique *ex tempore* : elle n'est pas sans présenter avec elle bien des affinités, niveau de style mis à part. D'une façon générale, le lecteur docte du XVI^e siècle était préparé par son bagage critique à reconnaître une place légitime au genre d'écriture revendiqué par Bouchet : une écriture *attenuata, illaborata, extemporanea*, présentant une saveur « éthique », au sens d'Hermogène – et le témoignage d'un Barthélemy Aneau le confirme ; d'ailleurs, les caractérisations de Bouchet lui-même doivent renvoyer un écho assourdi de ces mêmes catégories, qu'il n'ignorait sans doute pas tout à fait, y compris quand il affectait de s'en distancier. Inversement, on pourrait se demander si des formules plus canoniques, telle celle du « beau style bas » de Ronsard, ouvertement marquées du signe de l'érudition humaniste, à leur tour, ne transposent pas subrepticement des expérimentations littéraires atypiques, comme celles de Bouchet, dans le cadre de la « grande littérature » – en tout cas, elles redéployaient certainement celles, apparentées, de Marot. Finalement, la mise en scène de sa situation personnelle par Bouchet, comme ramasseur de miettes du Parnasse, pourrait décrire assez bien sa position littéraire réelle : son « bas style » serait ainsi une version vernaculaire du *stylus humilis*, sous réserve d'un coefficient de déperdition. Ce que l'image néglige, en revanche, c'est la possibilité que les habitants du Parnasse aient parfois prêté l'oreille à ce qui se disait à l'étage du dessous, ne s'interdisant pas d'en tirer profit à l'occasion. Le parallèle des deux exemples inauguraux, de Bouchet et de Ronsard, irait bien dans le sens de cette hypothèse. Rappelons aussi la solide amitié entre Rabelais et Bouchet.

⁴¹ Voir P. Galand, F. Hallyn, J. Lecoite, *Poétiques de la Renaissance*, chap. II, 2, « L'inspiration entre la fureur et l'art », p. 109-147 ; N. Bérauld, *Praelectio et commentaire à la Silve Rusticus d'Ange Politien (1518)*, éd. P. Galand, Genève, Droz, 2015, avec bibliographie afférente, avec notamment de nombreuses publications importantes de P. Galand sur le sujet.

⁴² Mais les données biographiques tendent à confirmer l'authenticité du propos.

⁴³ Voir *Epistres familières*, f°xxii r° :

Courroussé suis dont il est Poictevin,
Car tu diras qu'il n'a que poincte a vin,
Et qu'il est sot, & remply de malice,
Ou qu'en l'esprit, n'a ordre ne police.
Dont Poictevins sont par aucuns repris,
Non entendans les meurs, ou sont apris,
Car comme folz acoustrent leurs langages,

Il faut en effet souligner le rapport entre cette option stylistique et le choix affiché par Bouchet de ses destinataires. Nous nous trouvons ramenés à l'exemple inaugural : la *recusatio* des Régents et des Clercs, au profit des « simples gens » : « affin que simples gens L'entendent mieulx ». L'abaissement du style, pour Bouchet, posture qui lui est naturelle, à tous les sens du mot, et d'abord par incompetence, c'est la condition d'une réception sélective à rebours, notamment par le public peu lettré, supposé être un public de « petites gens » et de « braves gens ». Le prologue des *Triumphes du treschrestien Roy*⁴⁴, sur ce point, rejoint celui des *Triumphes de la Noble et amoureuse Dame*, où s'énonce l'intention de l'auteur de transmettre les grandes vérités de la religion chrétienne à un public sans grande instruction, ignorant le latin, et délaissé par les clercs. On ne peut pas ne pas penser aux considérations du même ordre invoquées par Sébastien Castellion dans la préface de sa célèbre traduction de la Bible⁴⁵. Cela dit assez la dimension « éthique » des choix stylistiques de Bouchet, pour qui les « bonnes lettres » importent moins, au fond, que les « bonnes mœurs », lesquelles ne font pas forcément le meilleur ménage les unes avec les autres. Une façon de renouer avec le *vir bonus dicendi peritus* ? En un sens, sinon qu'il vaudrait mieux parler, alors, dans le cas de Bouchet, d'un *vir bonus dicendi imperitus*. Dans l'esprit de ce texte important de la *deuotio moderna*, souvent traduit, et très largement lu, au XVI^e, notamment par Guillaume Briçonnet et Marguerite de Navarre, que fut la *Contemplatio Idiotae*, de Raymond Jordan, le « style bas » de Bouchet, style « vernaculaire », « agreste », « pictonique », acclimaté à l'usage des « simples gens », des « idiots », au sens du XVI^e, pourrait donc s'être voulu, en définitive, quelque chose comme le parler simple et vrai de « l'Idiot du Bocage ».

Mais en leurs faitz se portent comme sages (...).

⁴⁴ Bouchet, *Les TRIUMPHES de la noble Amoureuse Dame*, Paris, L'Angelier, 1555 (1^{ère} éd. 1530), « Epistre aux Lecteurs », n. p.

⁴⁵ Voir C. Skupien-Dekens, *Traduire pour le peuple de Dieu. La syntaxe française dans la traduction de la Bible par Sébastien Castellion* [Bâle, 1555], Genève, Droz, 2009. La question des rapports de Bouchet avec la Réforme mérite d'être posée, et l'a déjà été, notamment par J. Britnell, souvent avec pertinence. Bouchet n'a rien d'un réformé, il fait même œuvre de polémiste anti-luthérien ; ce n'est pas non plus à proprement parler un évangélique, encore qu'il entretienne des relations suivies avec Marguerite de Navarre et son milieu ; il n'empêche qu'il s'inscrit résolument dans une optique de réforme, en particulier de par son souci d'annoncer l'Évangile au plus grand nombre, et de voir corrigés les « abus ecclésiastiques » ; fondamentalement, donc, il s'agit d'un « catholique réformateur », représentant typique de cette mouvance, bien connue des historiens contemporains (voir A. Tallon, *La France et le Concile de Trente (1518-1563)*, Rome, Ecole Française de Rome, 1997 ; M. Venard, *Le catholicisme à l'épreuve dans la France du XVI^e siècle*, Paris, Cerf, 2000, p. 85-114 : « Une réforme gallicane ? »), qui fraie la voie à l'adoption de la réforme tridentine. Son « style bas », selon toutes ses facettes singulières, nous dit peut-être quelque chose d'un cheminement souterrain de cette réforme-là, en France, dans la première moitié du XVI^e siècle, comme « par en bas ».

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

Publii Virgiliti Maronis Opera, cum Servii Mauri Honorati, Christophori Landini, Aelii Donati et Domitii Calderini commentariis, Venise, B. de Zanis de Portesio, 1491.

ANEAU, Barthélémy, *Le Quintil Horacien, in Traités de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, éd. F. Goyet, Paris, Le Livre de Poche, 1990

BERAULD, Nicolas, *Praelectio et commentaire à la Silve Rusticus d'Ange Politien (1518)*, éd. P. Galand, Genève, Droz, 2015.

BOUCHET, Jean, *Les TRIUMPHES de la noble Amoureuse Dame*, Paris, L'Angelier, 1555 (1^{ère} éd. 1530).

BOUCHET, Jean, *Epistres morales et familières du Traverseur*, Poitiers, Jacques Bouchet, 1545.

BOUCHET, Jean, *Triumphes, du treschrestien, trespuissant, et inuictissime, Roy de France, François premier de ce nom (...)*, Poitiers, de Marnef, 1550.

BOUCHET, Jean, *Œuvres complètes*, t. I, éd. A. Armstrong, Paris, Champion, 2006.

BOUCHET, Jean, *Œuvres complètes*, t. II, éd. P. Chiron et N. Dauvois, Paris, Garnier, 2015.

RONSARD, Pierre de, *Les Amours*, éd. A. Gendre, Paris, Le Livre de Poche, 1993.

Sources secondaires

BRITNELL, J., et DAUVOIS, N. (dir.), *Jean Bouchet Traverseur des voies périlleuses (1476-1557), Actes des colloques de Poitiers*, Paris, Champion, 2003.

BRITNELL, J., *Jean Bouchet*, Edimbourg, Edinburgh University Press, 1986.

LAIME, A., *La poétique de Nicolas Petit (c.1497-1532) un renouveau de l'écriture poétique néo-latine à Paris et à Poitiers, dans le cercle de François Rabelais*, thèse Paris-IV-Sorbonne, 2011.

NOIROT, C., *Entre deux airs : style simple et ethos poétique chez Clément Marot et Joachim Du Bellay, 1515-1560*, Paris, Hermann, 2013.

PEDEFLOUS, O., *Dans l'atelier de Rabelais. Des recherches philologico-antiquaires à l'archéologie de la geste de Pantagruel*, thèse Paris-IV-Sorbonne, 2013.

GALAND-HALLYN, P., et HALLYN, F., (dir.), *Poétiques de la Renaissance*, Genève, Droz, 2001.

SKUPIEN-DEKENS, C., *Traduire pour le peuple de Dieu. La syntaxe française dans la traduction de la Bible par Sébastien Castellion*, Genève, Droz, 2009.

TALLON, A., *La France et le Concile de Trente (1518-1563)*, Rome, École Française de Rome, 1997.

VENARD, M., *Le catholicisme à l'épreuve dans la France du XVI^e siècle*, Paris, Cerf, 2000.